

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val
d'oise 
le département
CDCA

“ Lettre d'information
du **CDCA VAL D'OISE**



Mai 2020 | N°6

**FAIRE DE SON ÂGE
OU DE SON HANDICAP UNE RICHESSE**

sommaire

“ Citoyenneté et autonomie

DOSSIER

FAIRE DE SON ÂGE OU DE SON HANDICAP UNE RICHESSE

Changeons notre regard sur le handicap ! 4

Le handicap, une valeur ajoutée pour notre société 6

À 101 ans, en route vers le championnat du monde ! 6

“ Personnes handicapées

**L'intégration professionnelle et sociale en milieu ordinaire
des personnes autistes par HEVEA et SERVIAIR 8**

Exit hope, welcome via-trajectoire ! * 9

“ Personnes âgées

**Première édition du concours des villes signataires
de la charte du Bien Vieillir en Val d'Oise 10**

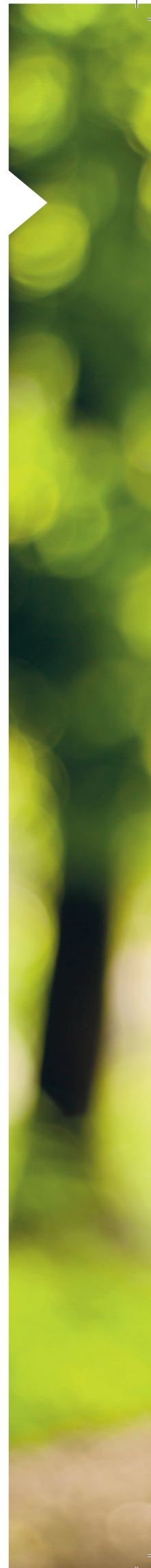
Théâtre forum à Luzarches, un succès pour MONALISA ouest ... 12

“ Actualités / Infos pratiques

Schéma gérontologique du Val d'Oise 2019-2024 14

« Seniors en vacances » la campagne 2020 est ouverte ! 15

* Au revoir Hope, bienvenue Via-Trajectoire.



édito

Avoir de l'âge ou être porteur d'un handicap est très souvent considéré comme une situation de vie négative ou au mieux problématique. Dans cette nouvelle Lettre d'information du CDCA, nous avons voulu mettre en valeur la façon dont l'âge ou le handicap peuvent, à l'inverse des idées reçues, enrichir une personne et lui permettre d'apporter elle aussi sa pierre à l'édifice de notre société. S'il faut le rappeler, une personne âgée ou porteuse de handicap est avant tout une personne avec des compétences dont elle peut faire bénéficier autrui.

Ainsi, que ce soit d'un point de vue artistique, professionnel, ou sportif, vous lirez dans cette Lettre d'information l'expérience de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, et de professionnels qui dans leurs actes démontrent tout l'intérêt de l'inclusion et de la valorisation des différences.

Nous vous proposerons également dans cette nouvelle Lettre d'information de découvrir les belles initiatives que les communes du Val d'Oise mènent en vous dévoilant le palmarès du premier concours des Villes signataires de la charte du Bien Vieillir. Beaucoup de ces actions récompensées contribuent à instaurer du lien social en faveur des personnes âgées.

Lutter contre l'isolement social des personnes âgées, c'est d'ailleurs toujours l'objectif de la coopération départementale MONALISA (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des personnes Agées) dans laquelle est engagée le CDCA. Vous verrez comment un événement organisé à Luzarches a pu réunir des seniors pour se divertir mais aussi les amener à réfléchir à cette thématique qui peut les concerner ainsi que leur entourage.

Une actualité départementale qu'il est important de vous communiquer, le nouveau schéma départemental gérontologique 2019 – 2024 a été adopté à l'unanimité par le Conseil départemental. Ce nouveau schéma et l'avis du CDCA sur ce nouveau document cadre vous sont présentés.

Je vous souhaite une très bonne lecture.



Philippe METEZEAU

Vice-président du Conseil départemental
délégué aux Actions Sociales et à la Santé
Président du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

DOSSIER

FAIRE DE SON ÂGE OU DE SON HANDICAP UNE RICHESSE



CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LE HANDICAP !

Si beaucoup de choses ont évolué très positivement dans la perception des personnes porteuses de handicap dans notre société, avec une véritable volonté d'intégration, on sait que pourtant tout n'est pas rose. En effet, le handicap est la première cause de discrimination dans notre pays (rapport 2018 du Défenseur des Droits Jacques Toubon). Que reste t-il donc à faire et à penser pour que les droits fondamentaux des personnes handicapées soient réellement respectés dans les faits ? Et que faire pour que le principe de justice sociale soit suffisamment affirmé et vivant pour modifier des pratiques qui produisent l'exclusion des personnes handicapées, à l'école, au travail ou dans la vie sociale courante ?

Le premier problème reste, pour beaucoup, le fait de ne pas pouvoir se déplacer librement en toute autonomie. Que vous soyez en fauteuil roulant, mal-voyant ou touché par un tout autre handicap physique, notre société n'a pas encore tout rendu accessible. Mais, lorsque vous abordez le handicap mental ou psychique, la question se pose encore en d'autres termes : donne-t-on le droit aux personnes en situation de handicap mental ou psychique d'exercer leur citoyenneté ? Ces personnes ont-elles la possibilité de prendre part aux décisions qui les concernent, tant sur le plan individuel que collectif ?

Les personnes en situation de handicap souhaitent vivre avec et comme les autres, et se trouvent

confrontées à des difficultés matérielles, juridiques, économiques ou culturelles qui peuvent freiner l'exercice de leur citoyenneté. En dehors des problèmes d'accessibilité des lieux et des équipements publics, se pose la question de leur participation à la vie de la cité dans toutes ses dimensions (éducation, travail, culture, loisirs, plein exercice des droits fondamentaux et des droits civiques) et de se sentir utiles. Leur intégration professionnelle est un élément à part entière de leur citoyenneté. Il est aussi nécessaire, tout au long de la vie, de leur apporter des réponses sociales adaptées, par exemple à l'école, ou dans la formation professionnelle, sans oublier un revenu décent pour ceux qui ne peuvent pas travailler.

Nous parlons souvent de « changer les mentalités », mais il s'agit en fait, si on le veut vraiment, de mettre en œuvre un vaste programme éducatif à l'intention de tous pour combattre l'exclusion. Il s'agit d'être à l'écoute, pour faciliter les conditions d'échanges entre tous. Il s'agit de sensibiliser les « valides » sur le quotidien des personnes porteuses de handicap. Il s'agit de mettre toute la société dans de « bonnes dispositions » pour vaincre les incompréhensions. Mettre en œuvre, immédiatement et sur le long terme, une réelle empathie.

Michèle SINGER
Membre du CDCA
Formation Personnes Âgées

L'ÂGISME, NOUVEAU RACISME ?

Comment vivre vieux ? Question essentielle car accepter de vieillir peut être la clé du bonheur. Or, personne ne veut vieillir. Chacun veut être jeune, ou au minimum faire moins que son âge. Chaque société a une représentation plus ou moins positive de cet âge de la vie. Autrefois, la vieillesse a pu être louée comme la période de la sagesse et du respect. Mais cette attitude est bien plus rare aujourd'hui.

En fait, au lieu d'harmonie, on a développé l'«âgisme» qui conduit à dévaloriser les vieux et à dévaloriser ce qui est vieux en chacun de nous. Ce terme est formé par analogie avec «racisme». Il s'emploie particulièrement pour exprimer la discrimination dont sont victimes les personnes âgées. Notre société pratique d'autant plus l'âgisme qu'elle n'en est pas consciente. Si un individu tient des propos sexistes, racistes ou homophobes, il est passible d'une condamnation. En revanche, il peut dire qu'un vieux est un «légume» sans que personne n'y trouve rien à redire. Et contrairement au racisme qui dans une démocratie est le fait d'une minorité, l'âgisme est une attitude très largement partagée.

Même si les personnes âgées sont souvent économiquement et socialement protégées, le regard porté sur elles est profondément négatif, et le risque existe d'un fossé grandissant entre elles et le reste de la société. D'autant qu'elles se déprécient elles-mêmes. Témoin cette réflexion courante : à la question

« Comment allez-vous ? », la réponse est : « Ça va comme un vieux. »

Autre exemple : il est admis de parler du « poids économique » que représentent les personnes âgées, à travers le système de retraites ou le système de soins, par exemple, et les analyses socio-économiques du grand âge sont souvent très dévalorisantes.

Comme toute ségrégation, l'âgisme a pour origine la peur. Lutter contre l'âgisme, accepter les vieux, c'est accepter le vieux (la vieille) en nous, c'est accepter le processus de vieillissement.

C'est aussi savoir que 80 % des plus de 80 ans vont bien et envisager cette perspective avec sérénité. C'est aussi accepter que 20 % d'entre eux ont besoin d'aide et accroître la solidarité en leur consacrant plus de temps et de moyens. Cela nécessite d'aider les personnes âgées fragilisées. Car c'est bien la perspective d'être fragilisé, affaibli, qui nous effraie tant.

Eh ! Oui ! Vieillir constitue un véritable travail. L'expérience du vieillissement peut être une belle occasion d'exprimer, d'approfondir son interprétation de la vie. Il s'agit en cela de concevoir l'abandon d'une activité et d'un passé révolu, tout en investissant pleinement ce nouveau passage de l'existence.

Mais pour y parvenir, il faut se sentir écouté, il faut de la bienveillance de la part des autres. Une seule présence, une écoute et un réconfort renforcent le sentiment d'avoir de l'importance. La personne vieillissante doit sentir qu'elle a la liberté de choix, qu'elle peut prendre des décisions, surtout si on lui attribue un sentiment de compétence. De même, l'intergénérationnel peut jouer un rôle non négligeable pour se sentir utile et pour favoriser la transmission aux jeunes générations. Et bien-sûr, les personnes âgées doivent avoir les moyens de subvenir correctement à leurs besoins sans se sentir « un poids » pour d'autres...

Si la société se redispose dans cette perspective, elle aidera les personnes âgées, et elle ouvrira à tous l'espoir d'une vie digne et respectée. Est-ce un rêve ?

Michèle SINGER

Membre du CDCA

Formation Personnes Agées



LE HANDICAP, UNE VALEUR AJOUTÉE POUR NOTRE SOCIÉTÉ

Chacun dans la vie a des dons, des aptitudes, qui lui permettent d'être bon dans un ou plusieurs domaines particuliers. La formation et l'expérience améliorent ces dispositions. On peut se juger « incapable » dans une pratique, une activité sportive ou artistique par exemple, et se trouver très à l'aise dans un autre domaine. Cela est aussi vrai pour la personne porteuse d'un handicap.

L'essentiel est de reconnaître la capacité de chacun et que tout le monde trouve sa place. Et bien-sûr, que chacun trouve un emploi.

De leur handicap, certaines personnes tirent des compétences qui peuvent être une force et une richesse pour différents corps de métiers. Certaines personnes déficientes visuelles ont un sens du toucher plus développé leur permettant des manipulations très fines. La créativité et la sensibilité de personnes handicapées mentales peuvent être valorisées dans les métiers du design. L'expérience des malentendants permet des conceptions de messages ou logos très efficaces dans le domaine de la communication. Bien d'autres exemples sont possibles : le sens de l'organisation, la concentration, la mémoire, le sens de l'observation, la ténacité. Toutes ces qualités sont très bien partagées par certaines personnes handicapées, et sont un potentiel utile pour la vie sociale et le travail en entreprise. C'est en ce sens que le handicap peut constituer une réelle richesse pour tous.

De même, les besoins des personnes handicapées sont une source d'inspiration pour toute la société.

Ils peuvent converger avec les problèmes des personnes âgées, bien-sûr, pour toutes les difficultés de mobilité entre autre. Mais l'innovation au service du handicap bénéficie à tous, à l'exemple du SMS, pensé à l'origine pour les personnes malentendantes ou bien la télécommande conçue au départ pour les personnes à mobilité réduite.

C'est une évidence : Chacun doit pouvoir exprimer son potentiel et les avancées particulières peuvent profiter à tous.

FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES

À Villiers-le-Bel, la compagnie DK-BEL fait danser ensemble des jeunes en situation de handicap et d'autres qui ne le sont pas. Dans des répertoires très variés, ils réalisent ensemble des spectacles très élaborés : « Ils font ensemble, donc ils se ressemblent » nous dit la chorégraphe, Sophie Bulbulyan. Et de fait, les barrières tombent. Chacun est valorisé, les fragilités s'estompent. « Dans nos têtes, la différence s'est effacée. » remarque-t-elle. Mais ces spectacles transforment ceux qui dansent aussi bien que ceux qui regardent. C'est sans doute la grâce de l'art. Dans le public, un spectateur s'écrie à la fin : « ... Mais vous nous donnez une nouvelle perspective de vie à tous ! ». Le partage change les regards.

Michèle SINGER

Membre du CDCA

Formation Personnes Âgées

À 101 ANS, EN ROUTE VERS LE CHAMPIONNAT DU MONDE !



« Vous êtes le 24^{ème} » me répondit-il gentiment quand je le remerciais de me recevoir chez lui, à Beaumont-sur-Oise. Oui, la renommée de Jean-Paul

BOUDEVILLE a largement dépassé les limites de sa commune de résidence et les médias se succèdent dans son ancien bureau d'agent immobilier et assureur aujourd'hui transformé en musée consacré à sa carrière sportive. « Récemment, j'ai eu France 2, puis France 3 avec deux équipes ! » ajoute-t-il. Sur la table qui occupe le centre de ce bureau-musée, des revues nationales sont déposées, offrant ainsi un panel de toutes celles qui se sont intéressées à ce pongiste qui sort de l'ordinaire (« 101 ans et deux mois » précise-t-il) en lui consacrant un reportage. Il avait à peine 10 ans quand il a découvert le tennis de table. « Mes parents m'ont offert un jeu de ping-pong, ce qui n'était pas fréquent à l'époque, et j'ai tout de suite accroché » se rappelle-t-il. Avec des copains, il est membre d'une association culturelle « Les Amis de la gaîté » gérée successivement par



son grand-père et son père. Ces jeunes veulent aussi faire du sport. Ils créent donc la section « Tennis de table » de l'association mais la culture et le sport ont du mal à cohabiter. La séparation devient inéluctable et est ainsi créé en 1932 le club autonome de Méru dont Jean-Paul est aujourd'hui

membre d'honneur. Et il nous montre avec fierté la photo de la première équipe du PPCM (Ping Pong Club de Méru) engagée dans le championnat de l'Oise 1936-1937.

Mais Jean-Paul ne se contente pas de pratiquer le tennis de table. « *Le sport, c'est naturel ! Je ne me force pas* » affirme-t-il. Il a « *touché un peu à tout* » pour reprendre son expression : le football qu'il a pratiqué en vétéran jusqu'à l'âge de 50 ans, la natation, le water-polo, la boxe anglaise à laquelle il s'adonne en 1937 mais sa mobilisation en 1939 met un terme prématuré à sa pratique de ce sport de combat.

Jean-Paul BOUDEVILLE s'est installé avec son épouse à Beaumont-sur-Oise en 1942, après sa démobilisation. Il fonde alors avec des copains le Sport Olympique Persan-Beaumont qui deviendra la section « Tennis de table » de l'« Union Municipale Omnisport Beaumont » dont il a été le président pendant une quarantaine d'années et dont il est toujours un membre actif. « *Il y a vingt ans, j'ai réussi à passer la main mais quatre présidents se sont succédés en très peu de temps* ». Il a alors « *repris le flambeau pour dépanner* », un dépannage qui a duré dix ans. Il y a quatre ou cinq ans, il a enfin trouvé un successeur !

Il peut maintenant n'être qu'un joueur « normal » qui s'entraîne deux fois par semaine, salle des Fêtes Léo Lagrange. Il participe à une compétition chaque semaine, une fois sur deux dans le gymnase local, le gymnase Henri Michel, l'autre en déplacement. Il joue avec des partenaires d'âges divers, « *même avec des gamins de 15 ans* », mais sa volonté de jouer et son envie de gagner font l'admiration de tous les joueurs et spectateurs qu'il croise.

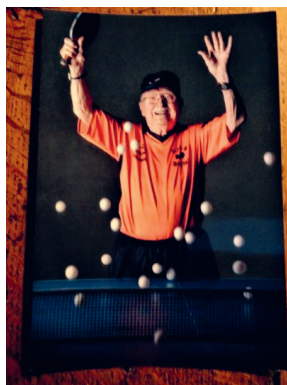
Cet amour du tennis de table l'a déjà amené à participer au championnat du monde vétérans en 1992 à Dublin. Il en a passé victorieusement les phases de qualifications mais a été éliminé, en simple, au 1^{er} tour de la compétition officielle, par un joueur américain. Il avait cependant atteint son objectif qui était de se qualifier pour la compétition officielle.

En double, il a trouvé sur place un partenaire avec lequel il a terminé en finale du tournoi parallèle.

Des championnats du monde « Vétérans », il y en a tous les ans mais Jean-Paul ne peut pas chaque année courir le monde (en 2019, le championnat avait lieu à Las Vegas et ce sont deux Français, amis de Jean-Paul, qui ont gagné le double). Cependant 2020 est une année exceptionnelle pour Jean-Paul puisque ce championnat sera organisé à Bordeaux la deuxième semaine de juin. La fédération « *m'a bombardé doyen des joueurs français quand j'avais 98 ans, je me dois donc d'y participer* ». Il y aura 5 700 inscrits environ et « *je vais être le plus vieux* » (le second est un jeunot chinois de 90 ans). « *Je vais jouer en simple et, si je trouve un partenaire sur place, en double* ».

Dans sa ville où il habite depuis 78 ans et où il n'a jamais cessé d'être actif tant en qualité de sportif que de bénévole associatif, Jean-Paul BOUDEVILLE est une personnalité de fait « *Je suis l'une des images de Beaumont et le seul combattant de la guerre 39-45 beaumontois toujours vivant* ». Il ne s'est jamais engagé en politique mais est toujours resté à la disposition des élus municipaux successifs. Il ne court ni après les réceptions ni après les honneurs mais par contre il accepte volontiers de témoigner de son amour du sport et de la vie qui est la sienne, notamment dans les EHPAD comme à Lamorlaye la semaine de notre rencontre à l'occasion de la journée du sport.

« *Ce serait une erreur de me présenter comme un sportif exceptionnel*, affirme-t-il sans ostentation ; *il est évident que mon âge entraîne une baisse de mes possibilités physiques. Ma particularité, c'est d'être encore en activité à mon âge !* » Il est le contre-exemple parfait de l'idée répandue selon laquelle « *la vieillesse est un naufrage* ». Il a la forme et ne réduit pas ses efforts. « *Ce que je fais, c'est la norme* », affirme-t-il en conclusion de notre entretien. C'est probablement vrai puisqu'il en est persuadé, mais en sortant de chez lui, on ne peut pas s'empêcher de penser « Chapeau l'artiste ! ».



Jean-Marie BONTEMPS
Vice-président du CDCA
Formation Personnes Âgées

L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE EN MILIEU ORDINAIRE DES PERSONNES AUTISTES PAR HEVEA ET SERVIR



L'association HEVEA (Habiter Et Vivre Ensemble Autrement) forte de son expérience dans l'accompagnement à l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, a souhaité aller plus loin encore dans cette démarche d'inclusion en l'élargissant à un autre public, celui des personnes atteintes du trouble autistique, grâce à l'engagement et aux financements conjoints de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil départemental du Val d'Oise.

À ce titre, HEVEA a formalisé un partenariat avec une autre association « Vivre Et Travailler Autrement » (VETA). Cette association a acquis une expertise évidente dans l'accompagnement de ces personnes vers le milieu ordinaire professionnel dans la ville d'Auneau (28) avec l'entreprise « Novandie » filiale d'Andros. En partenariat avec VETA ainsi que l'entreprise Paris Air Catering SERVIR située à Roissy-en-France (95), HEVEA, par le biais de son Centre d'adaptation à la vie au travail Est Val d'Oise (CAVT EVO) de Garges-lès-Gonesse, permet à huit personnes atteintes de troubles autistiques de travailler en milieu ordinaire en CDI.

Pour ce faire, au sein de l'entreprise Paris Air Catering SERVIR, les travailleurs sociaux d'HEVEA ont créé des aides visuelles permettant de séquencer les activités et de clarifier le travail à réaliser. Une structuration du travail a également

été réalisée pour réduire les causes de confusion, apporter un sentiment de sécurité et limiter les manifestations comportementales. De même, un emploi du temps visuel et fonctionnel permet au travailleur autiste de gérer le temps dédié à chaque tâche. La réalisation des tâches par des repères visuels simples (photos, images, marquage/zonage au sol...) a été autant utile aux travailleurs autistes qu'aux autres salariés. Des panneaux d'affichage permettent également à l'employé autiste de se remémorer les tâches à effectuer.

Les ouvriers autistes de l'usine assurent les mêmes postes que leurs collègues mais cela leur demande une grande concentration. C'est pourquoi les postes ont été aménagés à mi-temps, les jeunes travaillent le matin. A ce jour, trois jeunes adultes autistes sont en situation d'intégration et, grâce au travail mené avec la MDPH, l'entreprise espère parvenir dès cette année aux 8 personnes attendues.



Mais ce projet ne peut fonctionner de manière efficace qu'en l'abordant d'un point de vue global. C'est pourquoi, dans la commune de Marly-La-Ville, avec le soutien de la Mairie et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, HEVEA va créer une structure d'hébergement ouverte avec des activités favorisant l'insertion et l'épanouissement de ces huit personnes.

Un accompagnement sera dispensé sur place par des spécialistes de l'autisme tant sur le lieu de vie et d'activités que sur celui du travail.

Christophe PASTOR
Directeur du CAVT EVO d'HEVEA

C'est une innovation et un changement de paradigme positif pour tous :

- Pour les personnes autistes elles-mêmes qui y trouvent leur épanouissement en se sentant utiles et intégrées dans la société ;
- Pour les familles et proches qui objectivent qu'une intégration est possible et qu'une inclusion peut se faire ;
- Pour les entreprises qui les emploient, qui peuvent bénéficier de leurs remarquables capacités pour certains postes de travail ;
- Pour l'ensemble de la collectivité, car ce type de dispositif ouvre le champ des possibles pour d'autres inclusions dans d'autres entreprises, pour un investissement limité.

EXIT HOPE, WELCOME VIA-TRAJECTOIRE! *

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Val d'Oise se modernise pour faciliter le suivi des décisions d'orientation en ESMS (établissements et services médico-sociaux) et assurer ainsi un meilleur service rendu aux Valdoisiens.

A l'instar de l'ensemble des MDPH de France, la MDPH du Val d'Oise a opéré sa bascule vers le nouveau système d'information des MDPH le 9 mars dernier.

Sous l'impulsion de la Caisse Nationale de Solidarité et pour l'Autonomie (CNSA), toutes les MDPH ont été invitées à mettre leur système d'information en conformité avec le référentiel métier des MDPH produit et diffusé par la CNSA. Ce nouveau système d'information a pour objectif notamment de faciliter les échanges d'informations entre la MDPH et ses partenaires en charge de la mise en œuvre des décisions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Changement majeur pour la MDPH, cette brique est nécessaire au déploiement prochain sur le territoire du logiciel Via-trajectoire.

Via-trajectoire viendra en remplacement du logiciel historique et local du Val d'Oise HOPE. Relié au nouveau système d'information métier de la MDPH et partagé par toutes les MDPH, Via-trajectoire a pour objectifs :

- d'améliorer la connaissance de l'offre sur le territoire grâce à un annuaire national ;

- de faciliter le parcours de l'utilisateur en fournissant une visibilité commune ;
- de renforcer les partenariats grâce à une transparence des échanges (MDPH et ESMS) ;
- de disposer d'un module statistique permettant d'analyser les flux.

L'ensemble des établissements et services seront donc prochainement mobilisés et formés à l'utilisation de ce nouvel outil.

** Au revoir Hope, bienvenue Via-Trajectoire.*





PREMIÈRE ÉDITION DU CONCOURS DES VILLES SIGNATAIRES DE LA CHARTE DU BIEN VIEILLIR EN VAL D'OISE



Les villes signataires de la charte du Bien Vieillir en Val d'Oise ont désormais leur concours qui récompense les plus belles actions menées en direction des seniors en matière de « Bien Vieillir ». Pour rappel, cette charte créée sur une initiative du CODERPA (prédécesseur du CDCA) et du Conseil départemental est une « feuille de route » qui encourage les communes et les communautés de communes à mettre en place des actions et mesures concrètes visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées, de la participation citoyenne à la mobilité et les transports en passant par l'information et la communication ou encore la vie à domicile. Les signataires s'engagent ainsi à promouvoir le « bien vieillir » en considérant la personne âgée non pas seulement comme une responsabilité sociale mais aussi comme un citoyen à part entière et à « penser senior » quand elles développent un service, mettent en place une activité ou construisent un équipement.

À la clé de ce concours, trois prix pour trois catégories différentes : Bien vieillir ensemble, Bien vieillir l'esprit en éveil et Bien vieillir chez soi. Le palmarès du concours a été dévoilé le 12 octobre dernier, lors des Entretiens médicaux d'Enghien dont le thème était « Vivre mieux et plus longtemps ».

LES LAURÉATS DU CONCOURS : CATÉGORIE « BIEN VIEILLIR ENSEMBLE »



1^{er} prix :

L'ISLE-ADAM pour l'action " *Les grands lisent aux enfants* " Pendant une semaine des bénévoles seniors proposent des ateliers de lecture à tous les écoliers de l'Isle-Adam avec la participation active des écoles, des bibliothèques et du musée de la ville.

2^{ème} prix :

PONTOISE pour l'action " *Les cafés Créa* " qui sont des espaces de convivialité et de création co-animés par des seniors bénévoles et ouverts à tous.

3^{ème} prix

BEAUCHAMP pour l'action "*Ya pas d'âge pour le partage*" qui consiste à l'organisation d'activités intergénérationnelles entre résidents d'une résidence autonomie et les enfants d'un centre de loisirs

CATÉGORIE «BIEN VIEILLIR L'ESPRIT EN ÉVEIL»

1^{er} prix :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE pour l'action "*Formation informatique et cyber cafés*" Cette formation et ces cyber – cafés ont été organisés en itinérance dans les communes de la communauté de communes.

2^{ème} prix :

MONTMORENCY pour l'action "*Création d'une chanson*" Cette chanson créée par les résidents d'une résidence autonomie avec l'aide d'un musicien et d'un animateur, a été ensuite enregistrée avec la participation des petits-enfants des personnes âgées. Un clip a même été réalisé !

3^{ème} prix

EX AEQUO

- MARLY-LA-VILLE pour l'action "*Stage informatique pour les seniors*". Il s'agit d'une formation à l'utilisation de la tablette et du portable pour les seniors.
- ENGHIEEN-LES-BAINS pour l'action "*Découverte du numérique sur tablettes et Laboratoire de création numérique*" qui a permis à des seniors de s'initier à l'utilisation de tablettes mais aussi de découvrir son utilisation dans une dimension artistique en participant à des événements culturels au sein du Centre des Arts.

CATÉGORIE «BIEN VIEILLIR CHEZ SOI»

1^{er} prix :

ERMONT pour l'action "*Le Bus Senior*". Cette navette municipale pour les seniors a la particularité d'être conduite par des chauffeurs bénévoles.

2^{ème} prix :

MONTMAGNY pour l'action "*Veille téléphonique*" qui consiste à ce que 2 fois par semaine un agent du CCAS appelle les personnes âgées isolées ou fragiles.

3^{ème} prix

MONTMORENCY pour l'action "*Halte au gaspillage alimentaire et reconnexion à la nature*" avec la mise en place d'un jardin partagé et d'un poulailler, ouvert au public, au sein d'une résidence autonomie.

Chiffres clés

- **6 domaines d'actions** proposés par la charte
- **36 communes et 2 communautés de communes signataires** de la charte soit 96 communes engagées dans le Bien Vieillir en Val d'Oise
- **Près de 60 % des plus de 75 ans** valdoisiens vivent dans une ville signataire



THÉÂTRE FORUM À LUZARCHES, UN SUCCÈS POUR MONALISA OUEST



Comment mettre en lien à la fois les personnes âgées isolées et les jeunes seniors susceptibles de participer à la lutte contre l'isolement de nos aînés sur le territoire de la communauté de communes Carnelle Pays de France (19 communes autour de Luzarches, Viarmes et Montsault) ? Tel était le double objectif que la coopération locale « *MONALISA 95 Est* » a cherché à atteindre au cours des longs mois de préparation.

La ville de Luzarches ayant mis à notre disposition la Salle Blanche Monteil, c'est dans ce complexe que le 6 octobre 2019 furent proposés dans un premier temps une représentation théâtrale puis un forum où de nombreux partenaires se tenaient à la disposition des habitants qui avaient répondu à notre invitation.

Pendant toute la préparation, une question hantait les organisateurs : n'avons-nous pas vu trop grand en choisissant une salle de plus de 200 places ? Les seniors et leurs accompagnateurs allaient-ils être présents ?

Très rapidement, en ce samedi après-midi pluvieux, l'arrivée de nombreux spectateurs nous rassura. Ainsi, la troupe « *Entrée de Jeu* » pu proposer la représentation de « *C'est gentil d'être passé me voir* » à une salle comble. Plus une seule place libre dans la salle Blanche Monteil mais nous n'avons pas eu à refuser l'entrée à qui que ce soit. Les acteurs ont joué leur pièce puis, comme c'est l'objectif du théâtre interactif, la place devait être donnée à des spectateurs qui voulaient apporter leur touche personnelle au texte initial. S'il fallut que les acteurs sollicitent le premier intervenant, très rapidement, de nombreux spectateurs montèrent les marches qui les conduisaient sur scène pour rejouer, avec les acteurs, telle ou telle scène.

Après le théâtre, place à un buffet aussi agréable à la vue qu'au goût et au forum situé dans une

autre salle du complexe luzarchois pour que les personnes présentes puissent recueillir les informations qui les intéressaient. Plusieurs pôles regroupaient des participants intervenant dans des domaines proches :

- le pôle « *accès aux droits* » avec les CCAS (stand tenu par le CCAS de Garges-lès-Gonesse), la MAIA EST qui présentait la « *carte de coordination* » et qui a eu beaucoup d'échanges avec les seniors présents, la MSA et le dossier partagé, des conseillères en gérontologie, l'AGIRC-ARRCO,
- le pôle « *Bien vieillir* » avec l'EHPAD Pays de France Carnelle située sur Luzarches et Viarmes, la résidence intergénérationnelle Les Maisons de Marianne de Luzarches, une épicerie/lieu de rencontre en cours de création à Mareil-en-France
- le pôle « *Lien social* » avec l'association les Petits Frères des Pauvres, une présentation des ateliers du PRIF par l'association UFOLEP et le CDCA.

Si l'on en croit les questionnaires de satisfaction



que de très nombreux spectateurs ont accepté de remplir, cette manifestation a répondu aux attentes : 100 % de satisfaction exprimés pour la pièce de théâtre, 98 % pour le forum et 92 % pour l'organisation générale.



Un grand merci à tous les partenaires qui ont permis la réalisation de cet après-midi convivial : la ville de Luzarches représentée par M^{me} TALAZAC, adjointe au Maire, M^{me} VERSTRAETE du CCAS de Garges-les-Gonesse, M. IZARD de l'EHPAD Pays de France Carnelle, M^{me} MOLLARD, responsable de la future épicerie/lieu de rencontre et de convivialité de Mareil en France, M^{me} SCHVARTZ et M^{me} BOUTAND de l'AGIRC-ARCCO, Gaëlle SALEZ et Nadège DIVIALLE de la MSA, Christel BRUNET coordonnatrice de la résidence Les Maisons de Marianne de Luzarches, le représentant d'UFOLEP, la MAIA Est représentée par M^{me} SOUCHIER et son équipe, les Petits Frères des Pauvres et sa responsable, Lidgie KIMINOU, sans oublier la Direction Personnes Agées du Conseil départemental (M^{me} LOUISERRE) et M. BONTEMPS, représentant du CDCA du Val d'Oise.

Le bilan de cette première initiative ayant été fait, les points forts et les points faibles bien cernés, la coopération locale « *MONALISA Val d'Oise Est* » s'est remise au travail pour préparer un prochain événement qui nous permettra de poursuivre la lutte, dans la partie Est du Val d'Oise, contre l'isolement des personnes âgées.



Jean-Marie BONTEMPS
Vice-président du CDCA
Formation Personnes Âgées



SCHÉMA GÉRONTOLOGIQUE DU VAL D'OISE 2019-2024 : UN TEXTE INTÉRESSANT DONT LE CDCA DEVRA ÊTRE ATTENTIF À LA MISE EN ŒUVRE



Conformément à la loi, le projet de schéma gérontologique départemental du Val d'Oise 2019 – 2024 a été soumis pour avis au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) avant d'être voté par le Conseil départemental le 29 novembre 2019.

UNE PRÉPARATION INTERACTIVE :

Le précédent schéma départemental couvrait la période 2011-2015. La préparation de ce projet a donc pris un temps certain notamment par la volonté d'associer les différents acteurs de terrain, les personnes âgées et leurs représentants lors de réunions décentralisées dans les différents secteurs du Val d'Oise. Il s'agissait d'abord de procéder à un état des lieux comprenant un bilan du schéma précédent et ensuite à une remontée fine des enjeux et des besoins gérontologiques du Val d'Oise.

PRÉSENTATION DU TEXTE :

Outre une petite introduction, le schéma gérontologique se compose de cinq parties : la méthode d'élaboration du document, l'état des lieux de la population âgée du Val d'Oise, un bilan du schéma précédent, les enjeux du schéma 2019-2024 et des fiches actions. Cette présentation permettra aux différents partenaires – dont le CDCA – de s'y investir concrètement et de pouvoir en faire facilement des bilans annuels intermédiaires.

SUR LE FOND DU TEXTE :

Le schéma gérontologique départemental est bien resitué dans un contexte institutionnel qui a récemment évolué (Loi d'Adaptation de la société au Vieillessement, CDCA, Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, rôle des aidants reconnu et valorisé). L'état des lieux est très complet et met bien en évidence la diversité des situations vécues par les seniors valdoisiens (géographique, santé, vulnérabilité économique et sociale). Il insiste sur les difficultés de recrutement et de fidélisation dans les métiers gérontologiques. Pour ce qui est du chapitre des fiches actions, le CDCA retrouve dans les quatre axes, neuf engagements et 22 actions, l'essentiel de ses préoccupations et des thèmes sur lesquels il a conduit ses réflexions.

DES REMARQUES ET DES QUESTIONS :

Le CDCA a insisté pour que le volet « Information en direction des seniors et de leurs proches » soit développé. Il pense également que des engagements en faveur des personnes handicapées vieillissantes doivent être affirmés et précisés. Mais dans son avis, le CDCA pointe deux engagements qui méritent selon lui débat :

- S'il lui paraît évident que tout doit être fait pour que les personnes âgées qui font le choix du maintien à domicile puissent vivre dans les meilleures conditions possibles, il lui paraît indispensable de ne pas laisser pour compte ceux qui, pour des raisons diverses, choisissent l'EHPAD ou la résidence autonomie.
- Comme le nombre de seniors va augmenter fortement à partir de 2025 et qu'il faut, comme

l'affirme à juste titre le schéma, se préparer à cette évolution dès maintenant, cette augmentation va toucher bien évidemment les seniors qui feront le choix du domicile mais aussi ceux qui feront celui de vivre en établissement. Or, le nombre de places en EHPAD (public, associatif, privé sans but lucratif et privé à but lucratif) ou en résidences autonomie n'est jamais abordé par le schéma. C'est un manque certain.

UN CONTEXTE NATIONAL À PRENDRE EN COMPTE

Plusieurs intervenants ont été amenés à rappeler que ce schéma se situerait dans le contexte d'une politique mise en œuvre au plan national qui ne répondait, notamment sur le plan de la santé, aux besoins de la population. De même, les conditions de travail et de rémunérations des personnels intervenant dans le domaine de la gérontologie influenceront obligatoirement sur les conditions de mise en œuvre de ce projet départemental.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'avis du CDCA qui a été annexé au projet de schéma gérontologique départemental avant

d'être soumis au vote de nos conseillers départementaux se conclut par ce paragraphe :

Les objectifs de ce schéma gérontologique sont partagés par le CDCA. Le rôle du CDCA est bien reconnu dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions et dans le suivi régulier de ce schéma départemental : cela nous permettra d'être "un acteur de l'intérieur" avec la volonté d'améliorer, tous ensemble, les conditions de vie des personnes âgées du Val d'Oise. En espérant la prise en compte, d'une façon ou d'une autre, de nos observations et propositions, le CDCA du Val d'Oise exprime un avis favorable en faveur de ce projet de schéma départemental gérontologique 2019 - 2024.

Cet avis a été voté à l'unanimité. Il ne reste plus qu'à mettre en œuvre cette conclusion au cours des cinq prochaines années.

Jean-Marie BONTEMPS
Vice-président du CDCA
Formation Personnes Âgées

« SENIORS EN VACANCES » LA CAMPAGNE 2020 EST OUVERTE !



Dans le cadre de son action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) propose le dispositif "Seniors en vacances" aux personnes de plus de 60 ans, ou de plus de 55 ans en situation de handicap, ainsi qu'à leur conjoint ou aidant. Ce programme offre des séjours de qualité, adaptés à leurs besoins, et à tarif préférentiel. En plus de lutter contre l'isolement, il vise également à favoriser le répit des aidants et à développer les liens intergénérationnels.

Dans ce cadre, les personnes non imposables et les proches aidants peuvent bénéficier d'une aide financière pouvant représenter jusqu'à 50% du prix du séjour.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire individuellement en complétant la dernière page du catalogue ou en allant sur le site de l'ANCV <http://www.ancv.com/seniors-comment-vous-inscrire>

Myriam LOUISERRE
Chargé de la prévention de la perte d'autonomie
Direction Personnes Âgées
Conseil départemental du Val d'Oise

Vous avez la parole !

Je souhaite recevoir la lettre d'information par mail, comment faire ?
Tout simplement en nous communiquant votre adresse mail à cdca@valdoise.fr
ou par courrier à CDCA 2 avenue du Parc CS 20201 Cergy
95032 Cergy – Pontoise CEDEX
ou encore par téléphone au 01 34 25 35 90.
C'est avec plaisir que nous vous ajouterons à notre liste de diffusion !

→ N'hésitez pas à nous adresser vos questions par mail à cdca@valdoise.fr
ou par courrier au CDCA, 2 Avenue du Parc CS 20201 Cergy
95032 Cergy – Pontoise CEDEX

Rédacteurs :

Jean-Marie BONTEMPS, Vice-président du CDCA Formation Personnes Âgées,
Michèle SINGER Membre du CDCA Formation Personnes Agées,
Christophe PASTOR, Directeur du CAVT EVO d'HEVEA, Manuela OLIVEIRA, Directrice,
Direction Personnes Handicapées - Conseil départemental du Val d'Oise,
Myriam LOUISERRE, Chargée de développement de la prévention de la perte
de l'autonomie , Direction Personnes Âgées - Conseil départemental du Val d'Oise